

pulation, que celles que paie chaque contribuable du Dominion, si toutefois elles le sont. Si nous prenons les taxes municipales, provinciales et fédérales et que nous en divisons le total par dix millions, nous voyons que le contribuable canadien paye aujourd'hui une taxe égale, ou presque, à celle qui se paie en Grande-Bretagne, et c'est un fardeau qu'il ne peut plus supporter avec ses revenus actuels.

Que nous réserve l'avenir? Il est toujours facile à un député de l'opposition ou du côté du Gouvernement d'exiger des dépenses quand l'argent entre à flots au trésor; nous l'avons tous fait. Quand les honorables députés de la droite siégeaient à la gauche de l'Orateur, ils demandaient tout autant de crédits pour des travaux publics que le faisaient les députés appuyant le Gouvernement. Or, si nous n'avons pas été prudents à cet époque, nous devrions certainement faire preuve de courage, aujourd'hui. L'homme d'affaires est courageux. Nous ne fermons pas les usines, nous réduisons les dépenses à leur plus simple expression et nous diminuons les traitements autant que faire se peut. Nos ouvriers acceptent des salaires peu élevés et, courageusement, tentent de sauver le navire de l'Etat. C'est ce qu'on fait de l'Atlantique au Pacifique. Alors, que pensent les gens des frais de l'administration? Le peuple canadien comprend certainement mieux que jamais que les gouvernements ne subsistent que sur les fonds qu'ils prennent au peuple pour administrer leurs affaires. Toute illusion qui pouvait exister sur la possibilité pour le Gouvernement de trouver des fonds autrement que par les taxes s'est amplement dissipée au cours de ces deux ou trois dernières années. J'oserai dire qu'il n'y a pas encore eu d'année où l'on ait payé une plus faible proportion de la taxe sur le revenu qu'on ne l'a fait au cours de ces deux ou trois derniers jours. Un plus grand nombre de gens demandent au Gouvernement de se charger d'une partie de leurs impôts pour la simple raison que le paiement des intérêts absorbe leur revenu et qu'ils ne peuvent payer les impôts prélevés en espèces. Je ne dis pas comme certains collègues que l'impôt sur le revenu n'est pas assez élevé au Canada; au contraire, je pense qu'il ne saurait l'être davantage. On ne saurait le relever si l'on ne veut pas ruiner les affaires. Quand on en est rendu à exiger un dollar sur deux des gens qui ont des obligations et qui doivent nécessairement faire quelque réserve pour l'avenir, l'on est très près de la confiscation. Je ne m'attends pas à recevoir de compliments des honorables membres de ce côté-ci de la Chambre quand je dis que le ministre a eu raison de diminuer les exemptions. Il y

a un grand nombre de jeunes célibataires touchant un salaire de \$800 ou \$1,000 qui peuvent payer beaucoup plus facilement l'impôt sur le revenu que l'homme marié dont le salaire est de \$3,000 par an, mais qui a quatre ou cinq enfants à élever. L'augmentation a été considérable pour les revenus moyens, mais c'est là que le ministre peut trouver l'argent dont il a besoin.

Je ne pense pas que le ministre consente à modifier cette taxe sur le sucre, mais il le devrait. En la réduisant et en imposant une autre taxe sur le thé et le café, la distribution des impôts serait plus équitable. Elle porterait plus également sur la population et, même si cela ne lui plaît pas, je lui demande d'y songer. S'il s'y était arrêté un peu plus, je ne pense pas qu'il eût présenté cette taxe sous sa forme actuelle.

L'hon. M. RHODES: Je n'adopterai pas envers les remarques de mon honorable ami de Bruce-Nord la même attitude que l'honorable député de Shelburne-Yarmouth a prise envers les miennes. S'il a pris ce ton, c'est sans doute qu'il est sincère et qu'il est convaincu de ce qu'il dit.

L'hon. M. MALCOLM: Certainement.

L'hon. M. RHODES: C'est sans doute la raison de sa véhémence. Je ne connais aucun autre membre de cette Chambre qui parle avec plus de modération que l'honorable député de Bruce-Nord ou qui aborde les problèmes avec plus d'équité.

L'hon. M. MALCOLM: Merci.

L'hon. M. RHODES: Je suis d'accord avec lui sur un grand nombre de points, bien que je ne puisse passer certaines de ses remarques sous silence. Il a répété à la suite d'un grand nombre de membres de son parti que nous sommes en faveur d'un tarif élevé. Les honorables députés de l'opposition l'ont dit si souvent qu'ils en sont maintenant convaincus et il serait difficile de les tirer de leur erreur. En réalité, j'ai toujours suivi le parti conservateur et je n'ai jamais pensé que c'est le parti du tarif élevé. Nous admettons franchement notre foi en la doctrine de la protection, mais le Gouvernement n'a pas hésité, à l'exemple des gouvernements conservateurs du passé, à réduire le tarif au besoin et même en certains cas à l'abolir complètement. En vérité, le budget en discussion a placé de nombreux produits sur la liste des articles admis en franchise.

Je ne suis pas de l'avis de mon honorable ami et d'un certain nombre de députés de l'opposition, quand ils disent qu'une révision du tarif ferait disparaître la nécessité de ces